



Innovation, Sciences et
Développement économique Canada

Innovation, Science and
Economic Development Canada

2023

Enquête semestrielle auprès des fournisseurs de services de financement aux entreprises

Analyse des données, premier semestre de 2023

Ce document présente des données sur l'activité de prêt aux entreprises tirées de l'Enquête semestrielle auprès des fournisseurs de services de financement aux entreprises de Statistique Canada, de l'Enquête auprès des responsables du crédit et de l'Enquête sur les perspectives des entreprises de la Banque du Canada et du Canadian Business Lending Index de PayNet.

Canada 

Résumé

Selon les données de *l'Enquête semestrielle auprès des fournisseurs de services de financement aux entreprises*, les prêts aux entreprises ont continué d'augmenter au cours du premier semestre de 2023. Les valeurs des décaissements et de l'encours de crédit ont augmenté de 1 % et de 3,7 % entre le deuxième semestre de 2022 (juillet à décembre) et le premier semestre de 2023 (janvier à juin), pour atteindre 186,8 milliards de dollars et 1 281,6 milliards de dollars respectivement.

L'augmentation de l'encours de crédit a été stimulée par les prêts aux grands emprunteurs (ceux dont le montant autorisé était de 5 millions de dollars ou plus), l'encours de crédit aux grands emprunteurs ayant augmenté de 4,5 % par rapport au deuxième semestre (S2) de 2022.

L'encours de crédit pour les petits emprunteurs (dont le montant autorisé est inférieur à 1 million de dollars) et les emprunteurs moyens (dont le montant autorisé est de 1 million de dollars ou plus mais inférieur à 5 millions de dollars) a augmenté de 1,2 % et de 1,9 %, respectivement.

La croissance des décaissements au titre du crédit a été stimulée par les nouveaux prêts aux petits emprunteurs, les nouveaux prêts aux petits emprunteurs ayant augmenté de 2 % par rapport au deuxième semestre (S2) de 2022, tandis que les nouveaux prêts aux grands emprunteurs ont augmenté de 1,2 %.

En revanche, les nouveaux prêts aux emprunteurs moyens ont diminué de 1,1 %.

Les nouveaux prêts étaient inégaux dans l'ensemble des industries, allant d'une diminution de 12,1 % dans l'industrie du transport et de l'entreposage à une augmentation de 8,6 % dans l'industrie de la fabrication.

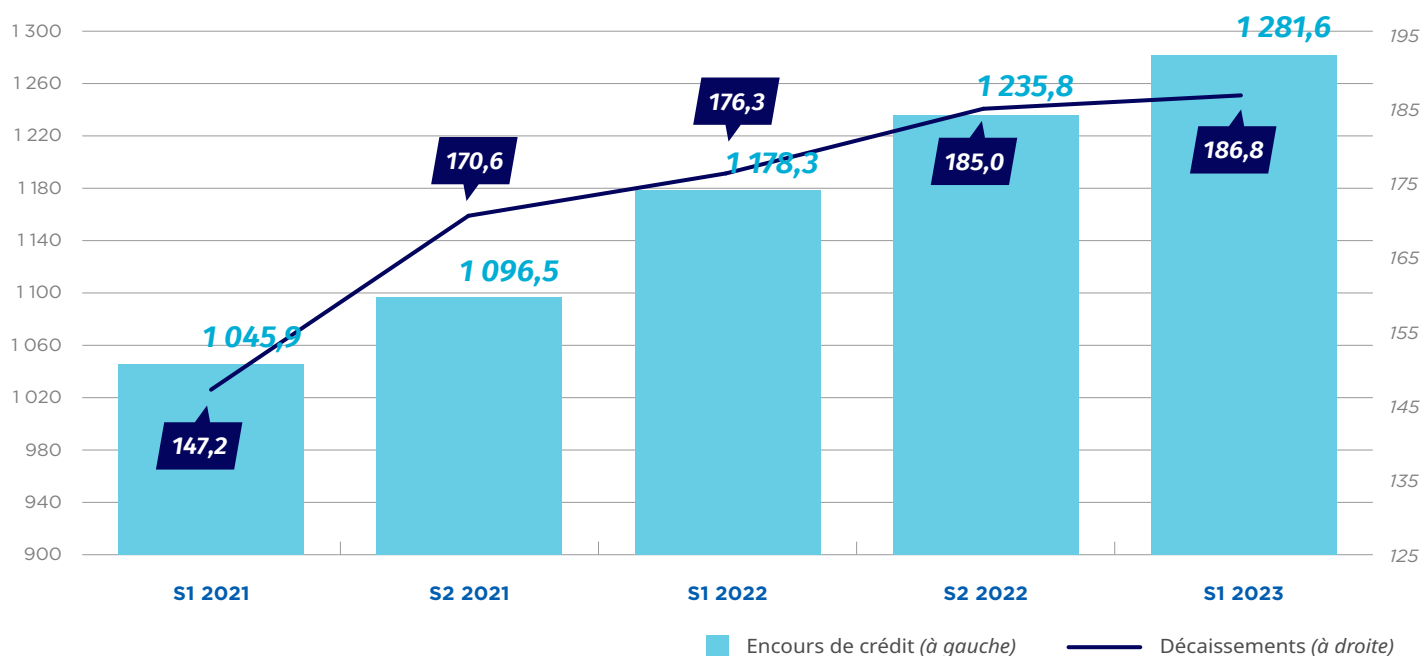
Ces changements ont eu lieu dans le contexte d'importantes augmentations du taux directeur de la Banque du Canada, qui est passé de 4,25 % en décembre 2022 à 4,75 % en juin 2023.

Les résultats de l'enquête de la Banque du Canada indiquent que les emprunteurs et les prêteurs ont signalé un resserrement continu des conditions de crédit au cours du premier semestre de 2023.

Conditions générales de prêt

Les résultats de l'*Enquête semestrielle auprès des fournisseurs de services de financement aux entreprises* indiquent que la valeur des décaissements et la valeur de l'encours de crédit ont continué de croître entre le S2 de 2022 et le S1 de 2023¹. La valeur des décaissements² au titre du crédit aux entreprises s'est élevée à 186,8 milliards de dollars au S1 de 2023, comparativement à 185,0 milliards de dollars au S2 de 2022, soit une légère augmentation de 1 % (figure 1)³. La valeur totale de l'encours du crédit au cours du S1 de 2023 a également augmenté de 3,7 % par rapport au S2 de 2022 pour atteindre 1 281,6 milliards de dollars.

Figure 1 : Valeur de l'encours de crédit et des décaissements (en milliards de dollars), toutes les entreprises



Source : Statistique Canada. Tableau 33-10-0013-01 — Encours de crédit aux entreprises, par type de fournisseur et niveau d'autorisation; et calculs d'ISDE.

Il convient de noter que ces chiffres excluent les prêts du Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (CUEC), évalués à environ 49,2 milliards de dollars en janvier 2022, puisque les prêteurs considèrent ces prêts comme des éléments hors bilan⁴.

Ces augmentations des prêts aux entreprises ont eu lieu pendant que l'important soutien financier et monétaire fourni aux entreprises pendant la pandémie du COVID-19 continuait de baisser.

¹ L'*Enquête semestrielle auprès des fournisseurs de services de financement aux entreprises* recueille des renseignements agrégés sur le financement des entreprises au Canada. L'enquête porte sur les prêts octroyés par les banques, les coopératives de crédit et d'autres fournisseurs de financement au Canada et exclut les prêts financés par le gouvernement, comme le Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (CUEC).

² La valeur des décaissements est la valeur totale en dollars de tous les fonds fournis aux comptes d'entreprise. Voir l'*Enquête semestrielle auprès des fournisseurs de services de financement aux entreprises* pour plus de détails.

³ La valeur de l'encours de crédit est le principal montant d'argent que tous les comptes d'entreprise ont emprunté, mais qui n'a pas encore été remboursé. Voir l'*Enquête semestrielle auprès des fournisseurs de services de financement aux entreprises* pour plus de détails.

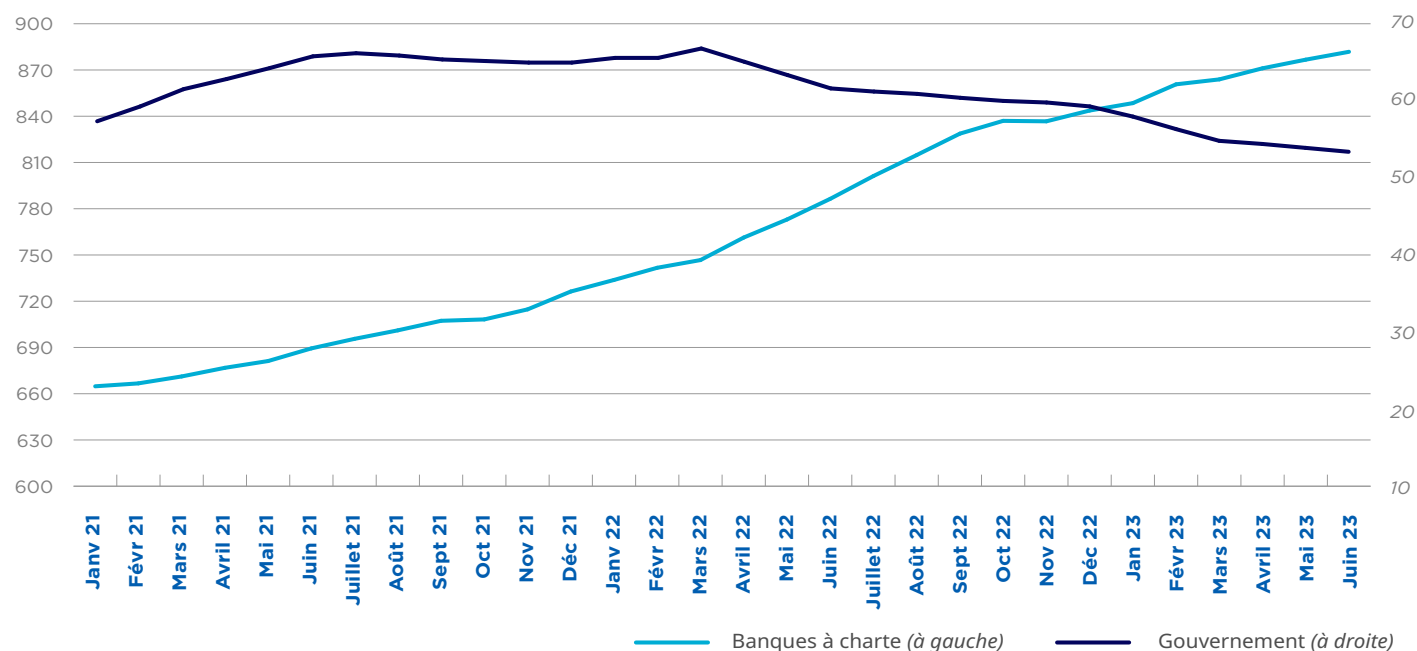
⁴ Les demandes de financement dans le cadre du CUEC ont été acceptées jusqu'au 30 juin 2021. En janvier 2022, le CUEC avait accordé à environ 885 527 entreprises des prêts sans intérêt et assortis d'une radiation partielle de 40 000 dollars ou de 60 000 dollars. Les statistiques sur les prêts du CUEC se trouvent [ici](#) et [ici](#). Les prêts dans le cadre du CUEC sont exclus des données de l'enquête semestrielle puisqu'ils proviennent du gouvernement du Canada (plutôt que des banques ou d'autres prêteurs aux entreprises).

En particulier, la Banque du Canada a resserré considérablement sa politique monétaire en 2022, au moyen d'un resserrement quantitatif et des augmentations rapides de son taux directeur. Le taux d'intérêt directeur de la Banque du Canada est passé de 0,25 % en janvier 2022 à 5 %, son plus haut niveau depuis avant la crise financière de 2007-2008, au début du S1 de 2023.

Le CUEC et d'autres programmes de financement du gouvernement du Canada, qui ont joué un rôle important dans le soutien des prêts aux entreprises pendant la pandémie de COVID-19, ont également été réduits en 2021 et en 2022⁵. Ces initiatives ont été particulièrement importantes au début de la pandémie en 2020, coïncidant avec une baisse substantielle de la valeur des prêts non hypothécaires aux sociétés non financières privées du S1 de 2020 au S2 de 2020⁶. Tout au long de 2021, alors que les programmes de financement gouvernementaux ont été réduits, les prêts aux entreprises privées ont repris avec la valeur des prêts non hypothécaires accordés aux entreprises par les banques à charte et d'autres sources atteignant les niveaux d'avant la pandémie à la fin du S2 de 2021 (figure 2).

Au S2 de 2022 et au S1 de 2023, les prêts non hypothécaires aux entreprises consentis par les banques à charte ont continué de croître. En revanche, la valeur des prêts non hypothécaires accordés aux entreprises par le gouvernement s'est stabilisée en 2021 et a commencé à diminuer en 2022, bien que la valeur soit demeurée bien au-dessus des niveaux d'avant la pandémie⁷.

Figure 2 : Prêts non hypothécaires accordés aux sociétés non financières privées (en milliards de dollars)



Source : Statistique Canada. Tableau 36-10-0640-01 — Passifs de crédit des sociétés privées non financières; et calculs d'ISDE.

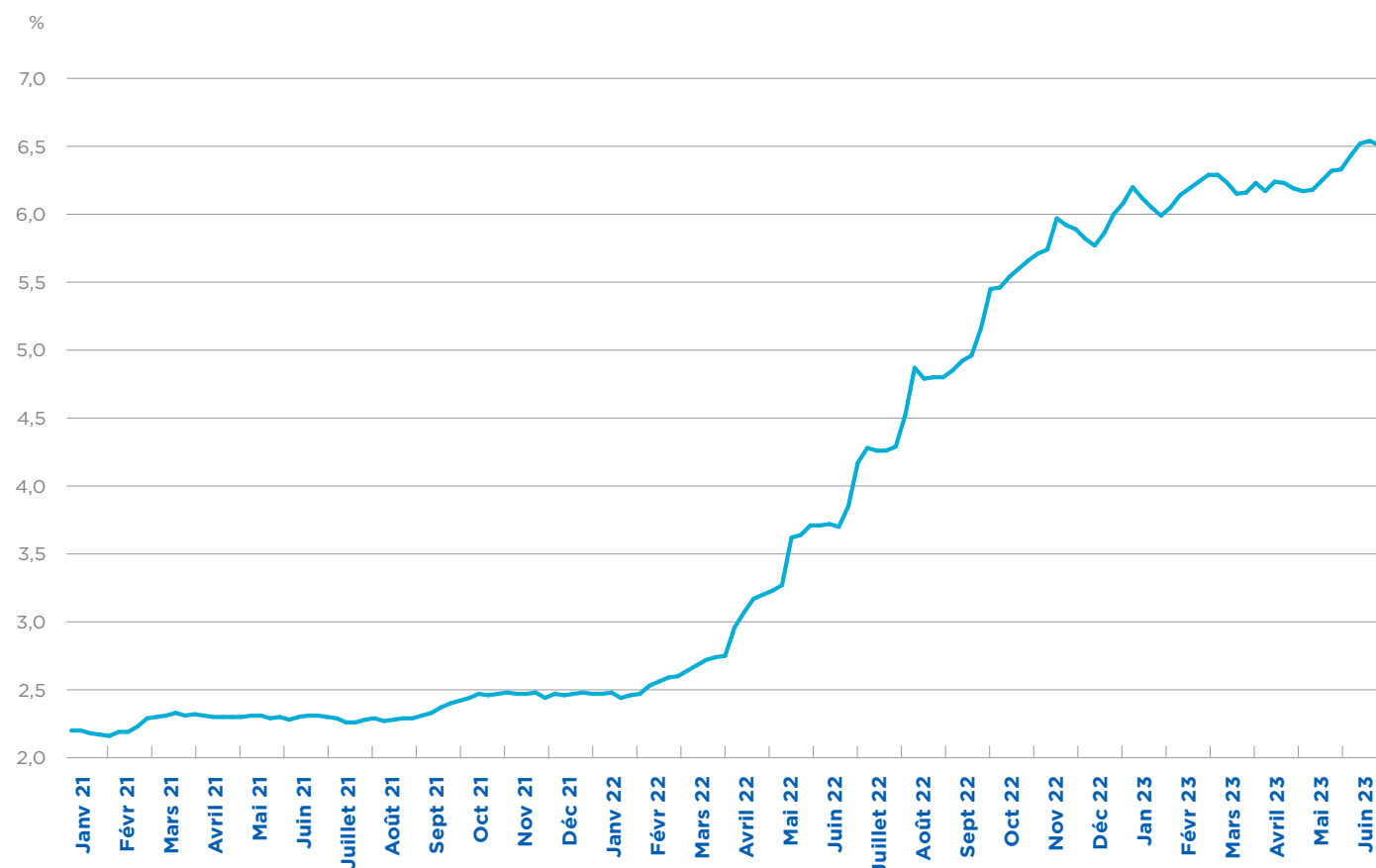
⁵ Les marchés de prêts aux entreprises ont été vraisemblablement influencés par d'autres programmes d'aide du gouvernement du Canada, tels que la Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC) et l'Aide d'urgence du Canada pour le loyer commercial (AUCLC). En subventionnant directement les salaires et le loyer, ces programmes ont certainement réduit la demande de capital des entreprises ayant eu accès à ces mesures d'aide.

⁶ Innovation, Sciences et Développement économique Canada, [Enquête semestrielle auprès des fournisseurs de services de financement aux entreprises – Analyse des données, deuxième semestre de 2022](#).

⁷ Pour les données couvrant la période d'avant la pandémie de COVID-19, voir Innovation, Sciences et Développement économique Canada, [Enquête semestrielle auprès des fournisseurs de services de financement aux entreprises – Analyse des données, deuxième semestre de 2021](#).

Le taux d'intérêt effectif hebdomadaire pour les entreprises, qui est considéré comme une approximation du taux d'intérêt offert aux entreprises, est passé de 6,1 % à 6,5 % au cours du S1 de 2023 (figure 3), la Banque du Canada ayant augmenté son taux cible du financement à un jour⁸.

Figure 3 : Taux d'intérêt hebdomadaire effectif pour les entreprises, janvier 2021 à juin 2023

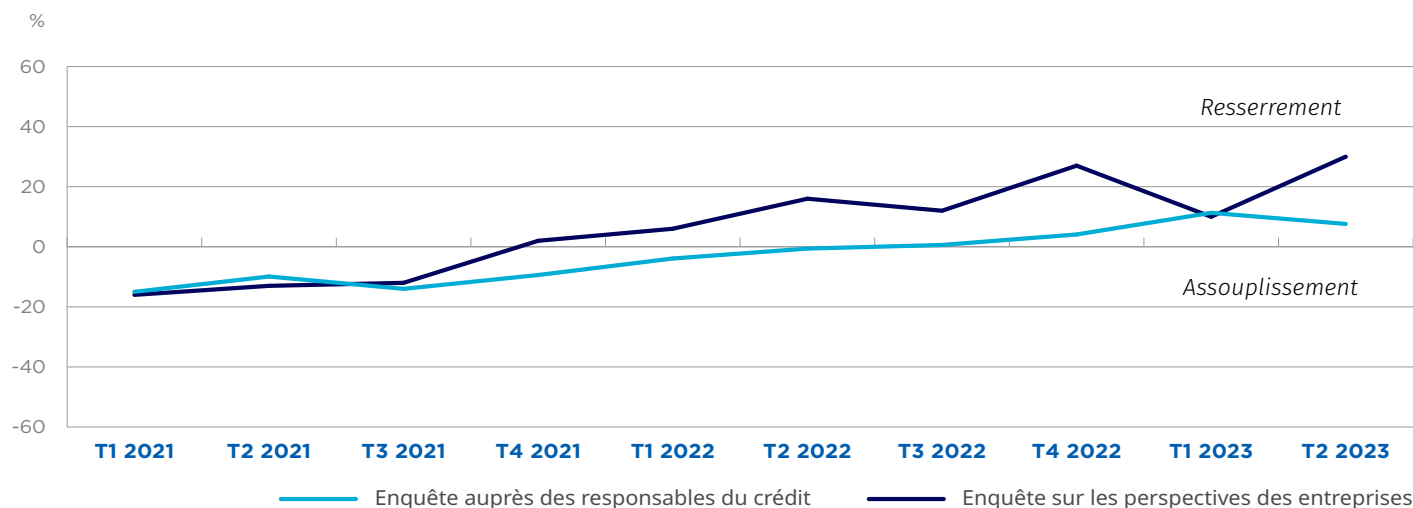


Source : Banque du Canada, Taux d'intérêt effectif hebdomadaire pour les entreprises.

Les résultats de l'*Enquête auprès des responsables du crédit* de la Banque du Canada indiquent que le sentiment des prêteurs à l'égard des prêts aux entreprises est passé d'un sentiment mitigé à un resserrement depuis la fin du S2 de 2022, avec une légère diminution de la proportion d'institutions financières qui ont déclaré des conditions de crédit plus strictes à la fin du S1 de 2023 (figure 4). De même, les indicateurs des conditions de prêt aux entreprises de l'*Enquête sur les perspectives des entreprises* de la Banque du Canada indiquent que les entreprises ont signalé un resserrement des conditions de prêt à la fin du S2 de 2022. Toutefois, contrairement aux institutions financières, la proportion des entreprises ayant déclaré des conditions de crédit plus strictes a augmenté à la fin du S1 de 2023.

⁸ Le taux cible du financement à un jour, aussi appelé « taux d'intérêt stratégique », est le taux d'intérêt que la Banque du Canada veut que les institutions financières se facturent mutuellement lorsqu'elles font des prêts à un jour. Au cours du S1 de 2023, le taux cible du financement à un jour est passé de 4,25 % à 4,75 % (voir les données [ici](#)).

Figure 4 : Conditions de prêt au Canada

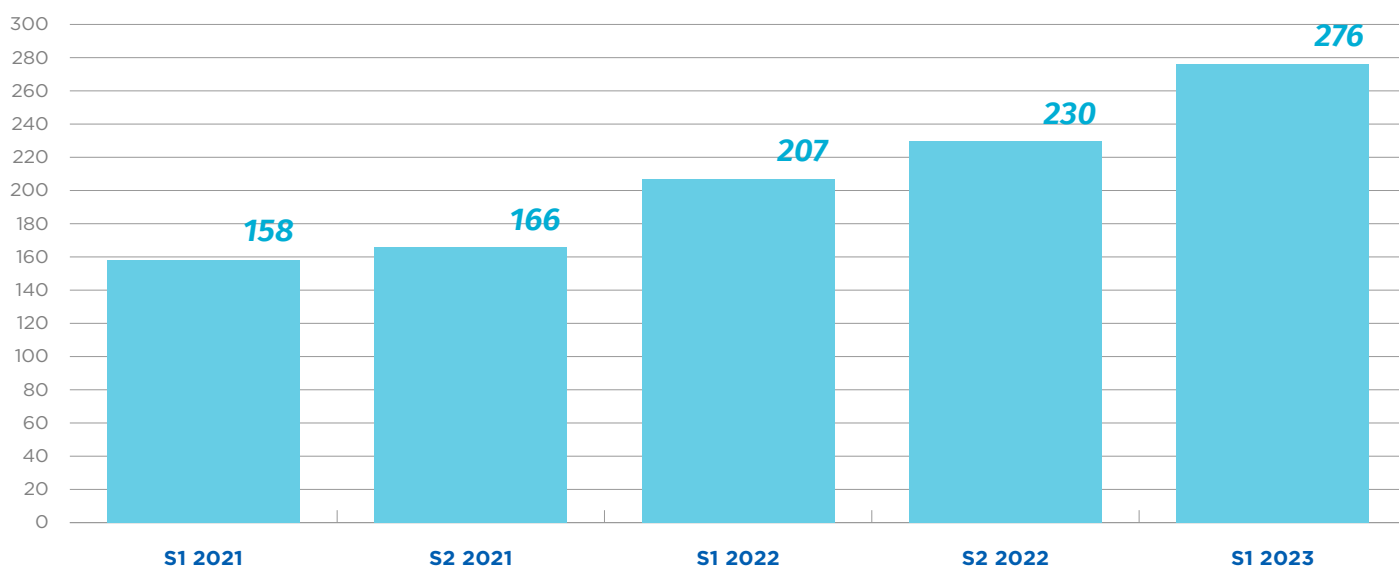


Remarque 1 : L'indice des prêts de l'*Enquête auprès des responsables du crédit* reflète l'écart entre le pourcentage pondéré des institutions financières déclarant des conditions de crédit plus strictes et le pourcentage pondéré de celles faisant état des conditions de crédit plus faciles au cours des 3 mois précédents, où la pondération est fondée sur la part de marché pertinente de chaque répondant. L'indice des prêts de l'*Enquête sur les perspectives des entreprises* reflète l'écart entre le pourcentage d'entreprises faisant état d'un resserrement des conditions de prêt et le pourcentage de celles faisant état d'un assouplissement des conditions de prêt au cours des 3 mois précédents.

Remarque 2 : Une valeur positive représente un resserrement des conditions de prêt. Une valeur négative représente un assouplissement des conditions de prêt. Sources : Banque du Canada, *Enquête auprès des responsables du crédit*, *Perspectives des entreprises*; et calculs d'ISDE.

Au S1 de 2023, le nombre moyen de faillites par mois était de 276, comparativement à une moyenne mensuelle de 230 au S2 de 2022 (figure 5)⁹. Cette augmentation de 20 % a fait en sorte que le nombre de faillites au S1 de 2023 a dépassé les niveaux prépandémiques (moyenne de 247 mensuels au S1 de 2019). L'augmentation du nombre de faillites s'est produite dans le contexte du retrait d'importants soutiens financiers, comme la Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC) et le CUEC, ainsi que d'un certain nombre d'autres facteurs macroéconomiques difficiles, y compris la hausse des taux d'intérêt et une inflation élevée¹⁰.

Figure 5 : Moyenne mensuelle des faillites des entreprises



Source : Bureau du surintendant des faillites Canada, Statistiques sur l'insolvabilité au Canada; et calculs d'ISDE.

⁹ Innovation, Sciences et Développement économique Canada, *Enquête semestrielle auprès des fournisseurs de services de financement aux entreprises, deuxième semestre de 2021*.

¹⁰ Les chiffres relatifs aux faillites ne comprennent pas toutes les fermetures, puisqu'ils ne comprennent pas les entreprises qui ont cessé leurs activités sans déclarer faillite.

Le tableau 1 montre des données sur les nouveaux prêts tirées de l'*Enquête semestrielle auprès des fournisseurs de services de financement aux entreprises*, en particulier le total des décaissements de prêt répartis selon le type de fournisseur. Les banques canadiennes, qui représentent plus de la moitié des nouveaux prêts octroyés au Canada au S1, ont augmenté leurs décaissements de 5 % entre le S2 de 2022 et le S1 de 2023 pour atteindre 117,6 milliards de dollars. De même, entre le S2 de 2022 et le S1 de 2023, les nouveaux prêts consentis par les coopératives de crédit et les caisses populaires (qui représentent 8,6 % des nouveaux prêts au S1 de 2023) et les compagnies d'assurance et les gestionnaires de portefeuille (qui représentent 2,4 % des nouveaux prêts au S1 de 2023) ont augmenté de 3,5 % et 3,2 % à 16,1 milliards de dollars et 4,5 milliards de dollars, respectivement. En revanche, les nouveaux prêts d'autres banques (qui représentent 18 % des nouveaux prêts au S1 de 2023) et des sociétés de financement (qui représentent 8 % des nouveaux prêts au S1 de 2023) ont diminué de 9,3 % et de 6,9 %, pour atteindre 33,6 milliards de dollars et 15 milliards de dollars, respectivement.

Tableau 1 : Valeur des décaissements (en milliards de dollars) pour toutes les entreprises, selon le type de fournisseur

Type de fournisseur	2021		2022		2023
	S1	S2	S1	S2	S1
Banques canadiennes	83,9	100,6	105,6	112,0	117,6
Autres banques	29,6	33,7	34,7	37,0	33,6
Coopératives de crédit et caisses populaires	14,1	14,8	15,0	15,6	16,1
Sociétés de financement	14,8	15,6	16,6	16,1	15,0
Compagnies d'assurance et gestionnaires de portefeuille	4,9	5,8	4,4	4,3	4,5
Tous les fournisseurs	147,2	170,6	176,3	185,0	186,8

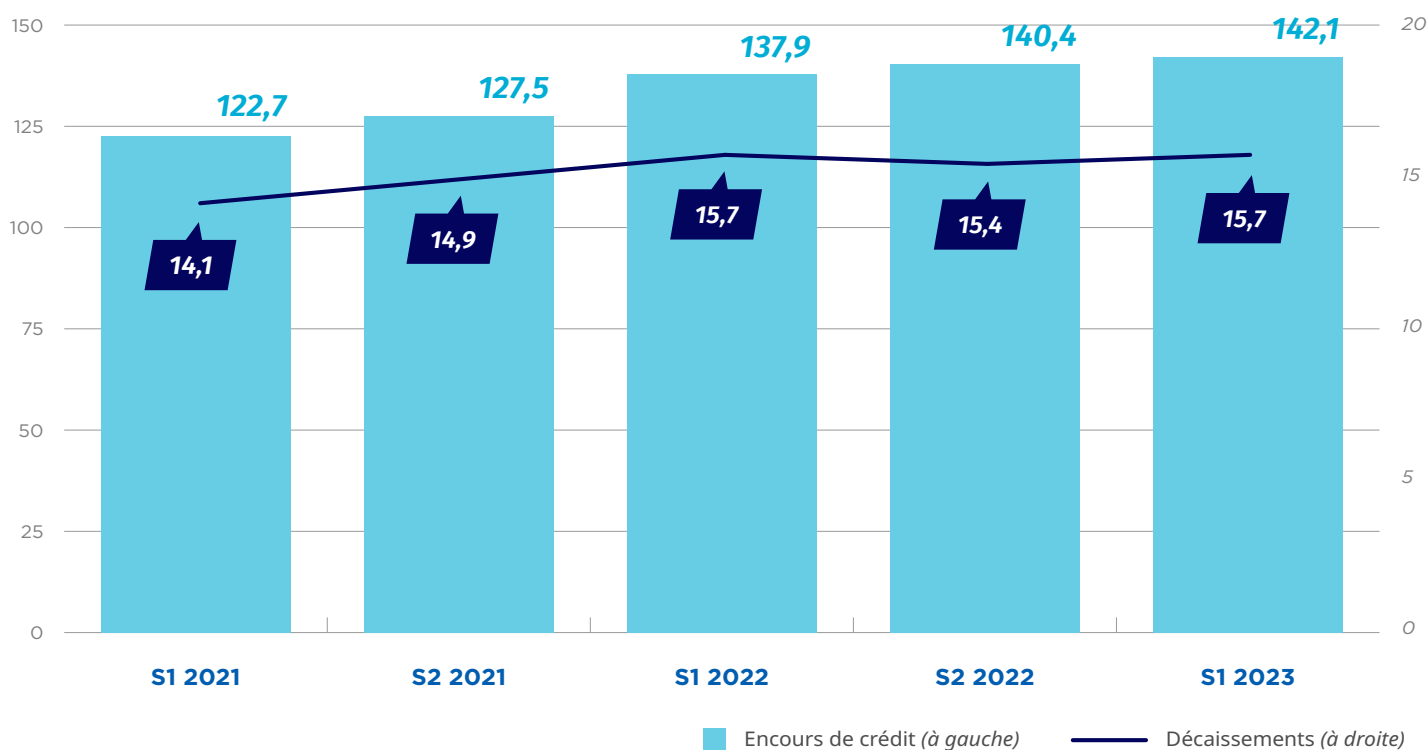
Source : Statistique Canada. Tableau 33-10-0013-01 — Encours de crédit aux entreprises, selon le type de fournisseur et le niveau d'autorisation.

Conditions de prêt par niveau d'autorisation de prêt

Les résultats de l'*Enquête semestrielle auprès des fournisseurs de services de financement aux entreprises* indiquent que la valeur du crédit déboursé (figures 6a à 6c) aux petits emprunteurs (ceux dont le niveau d'autorisation de prêt est inférieur à 1 million de dollars) et aux grands emprunteurs (ceux dont le niveau d'autorisation de prêt est supérieur ou égal à 5 millions de dollars) a augmenté de 2 % et de 1,2 % à 15,7 milliards de dollars et à 146,8 milliards de dollars, respectivement.

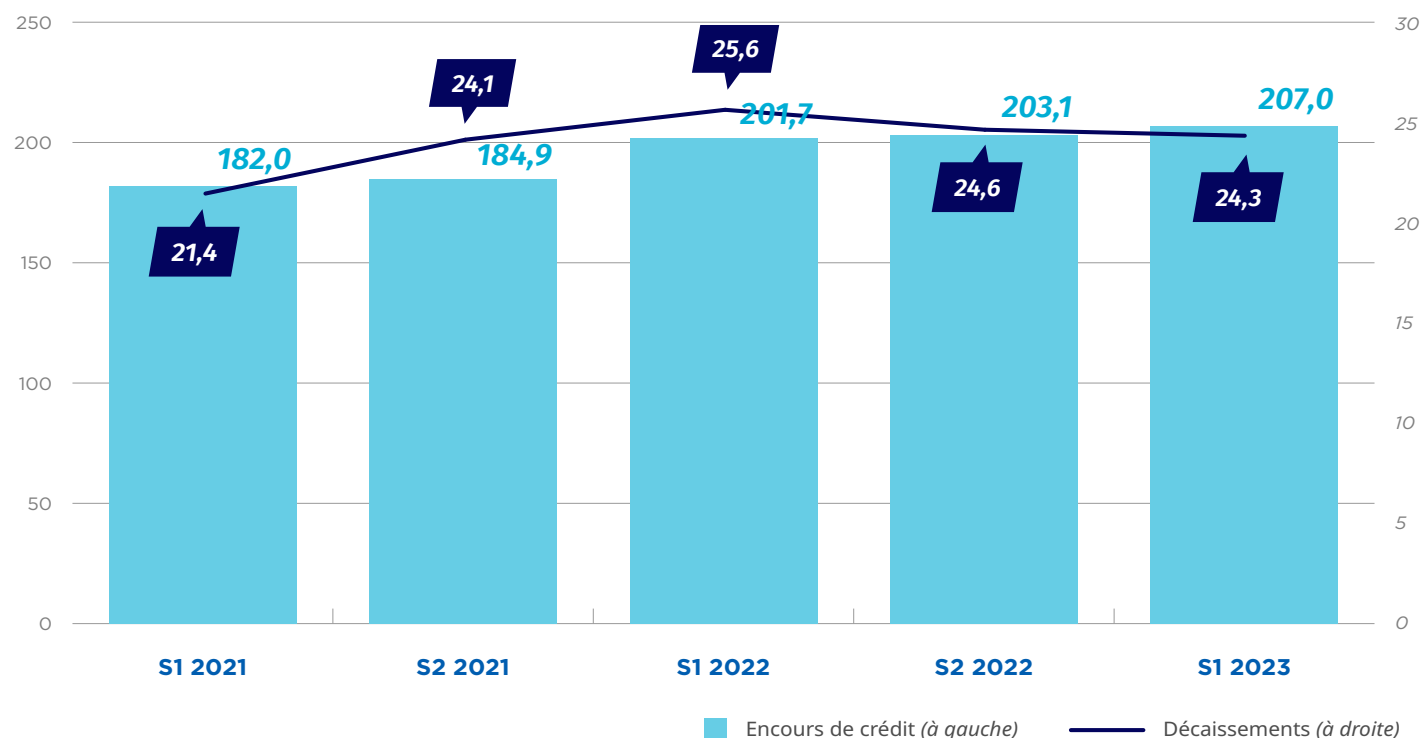
En revanche, les nouveaux prêts aux emprunteurs moyens (ceux dont le montant autorisé de prêt est supérieur ou égal à 1 million de dollars, mais inférieur à 5 millions de dollars) ont diminué de 1,1 %, du S2 de 2022 au S1 de 2023 à 24,3 milliards de dollars. Dans l'ensemble, la valeur de l'encours de crédit pour les petits, moyens et grands emprunteurs a augmenté de 1,2 %, 1,9 % et 4,5 %, respectivement, par rapport au niveau du S2 de 2022, pour atteindre 142,1 milliards de dollars, 207 milliards de dollars et 932,5 milliards de dollars.

Figure 6a : Valeur de l'encours de crédit et des décaissements (en milliards de dollars), petits emprunteurs



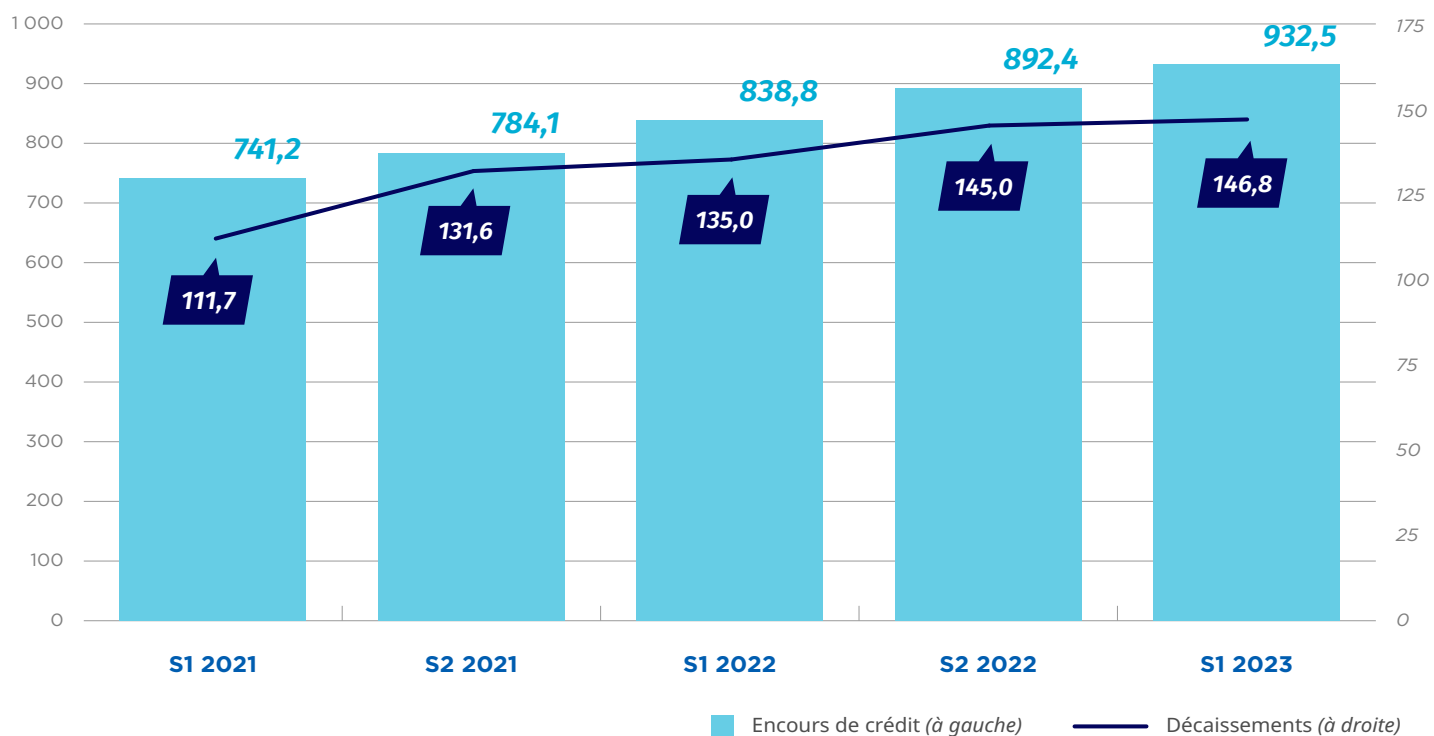
Source : Statistique Canada. Tableau 33-10-0013-01 — Encours de crédit aux entreprises, selon le type de fournisseur et le niveau d'autorisation.

Figure 6b : Valeur de l'encours de crédit (en milliards de dollars) et des décaissements (en milliards de dollars), emprunteurs moyens



Source : Statistique Canada. Tableau 33-10-0013-01 — Encours de crédit aux entreprises, selon le type de fournisseur et le niveau d'autorisation.

Figure 6c : Valeur de l'encours de crédit et des décaissements (en milliards de dollars), grands emprunteurs

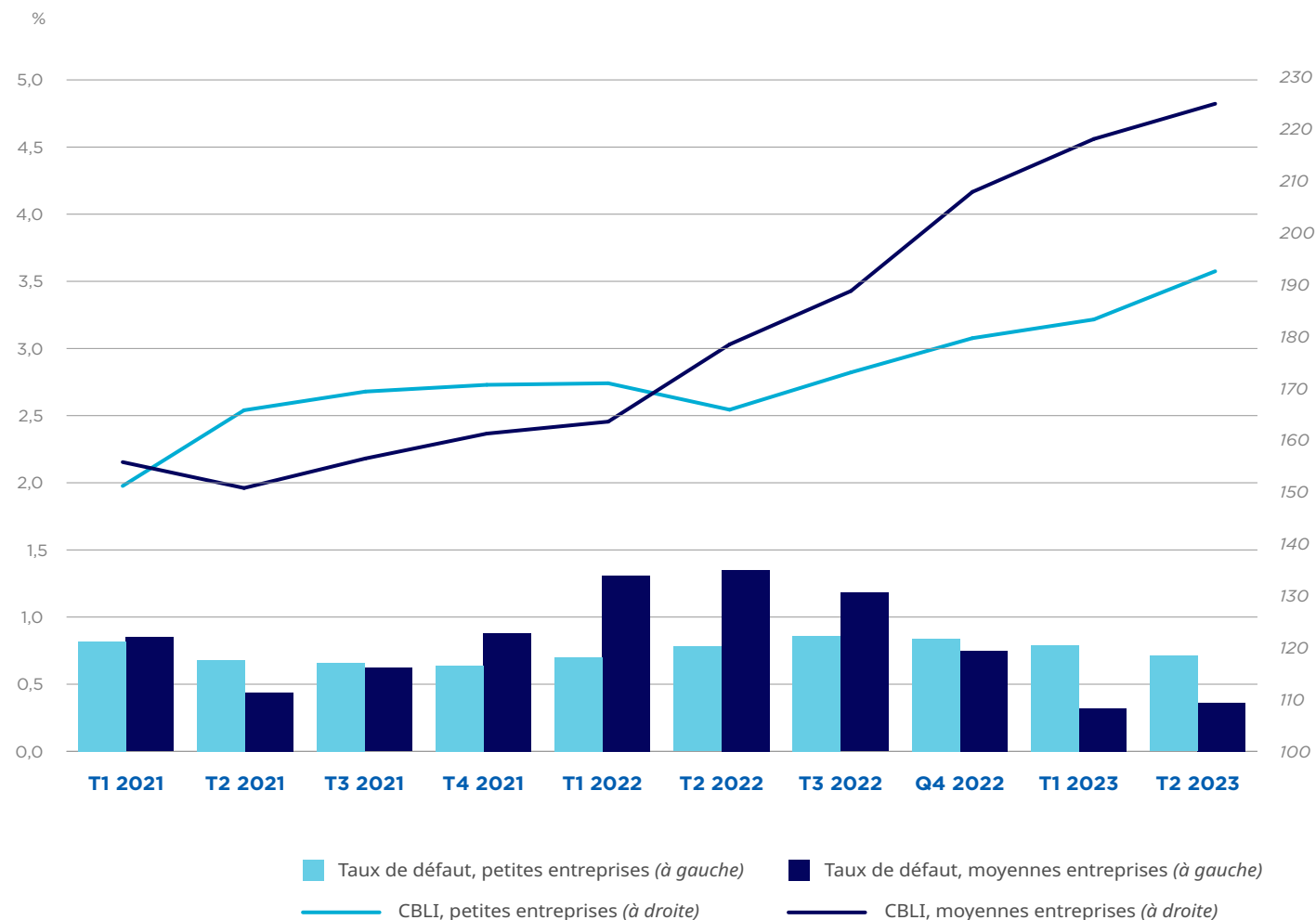


Source : Statistique Canada. Tableau 33-10-0013-01 — Encours de crédit aux entreprises, selon le type de fournisseur et le niveau d'autorisation.

Les données du Canadian Business Lending Index (CBLI) de PayNet indiquent en outre que les nouveaux prêts aux moyennes entreprises ont augmenté tout au long du S1 de 2023 (figure 7)¹¹. De même, le CBLI indique que les prêts aux petites entreprises ont augmenté au cours du S1 de 2023.

Selon les données de PayNet, les défauts de paiement des petites et moyennes entreprises sont demeurés relativement inchangés au cours du S1 de 2023. Bien que le CBLI de PayNet soit une source utile pour mesurer les prêts aux entreprises, les comparaisons directes entre le CBLI et *l'Enquête semestrielle auprès des fournisseurs de services de financement aux entreprises* devraient être limitées en raison de différences méthodologiques.

Figure 7 : Taux de défaut de paiement (en pourcentage) et Canadian Business Lending Index (CBLI) pour les petites et moyennes entreprises



Source : PayNet inc., *Canadian Business Lending Index*, 2023.

Remarque 1 : Les défauts de paiement sont compilés pour chaque trimestre puis divisés par l'encours moyen pour le trimestre. Le résultat est ensuite annualisé. Le CBLI est calculé en fonction du pourcentage de changement dans les nouveaux prêts admissibles entre le trimestre précédent et le trimestre actuel, pondéré en dollars, en tenant compte des prêteurs admissibles pour lesquels des données existent dans les deux trimestres. Le CBLI est calculé en fonction du pourcentage de changement dans les nouveaux prêts admissibles entre le trimestre précédent et le trimestre actuel, pondéré en dollars, en tenant compte des prêteurs admissibles pour lesquels des données existent dans les deux trimestres. Il est ensuite présenté sous forme d'indice absolu indexé de sorte que le T4 de 2007 égale 100.

Remarque 2 : Comme les données de Paynet sont mises à jour rétroactivement, il peut y avoir des différences entre les chiffres présentés dans le présent rapport et ceux des rapports antérieurs pour les mêmes périodes.

¹¹ Le CBLI est une mesure du volume net des nouveaux prêts accordés aux petites et moyennes entreprises. Le CBLI utilise une définition particulière des petites et moyennes entreprises. La classification de la taille des emprunteurs est basée sur le crédit élevé (C/É) le plus récent, qui est défini comme le montant de solde total impayé le plus élevé d'un emprunteur dans la base de données de PayNet. Les emprunteurs de petite taille sont ceux dont le C/É est moins de 3,8 millions de dollars et les emprunteurs de taille moyenne sont ceux dont le C/É est de plus de 3,8 millions de dollars, mais moins de 19 millions de dollars.

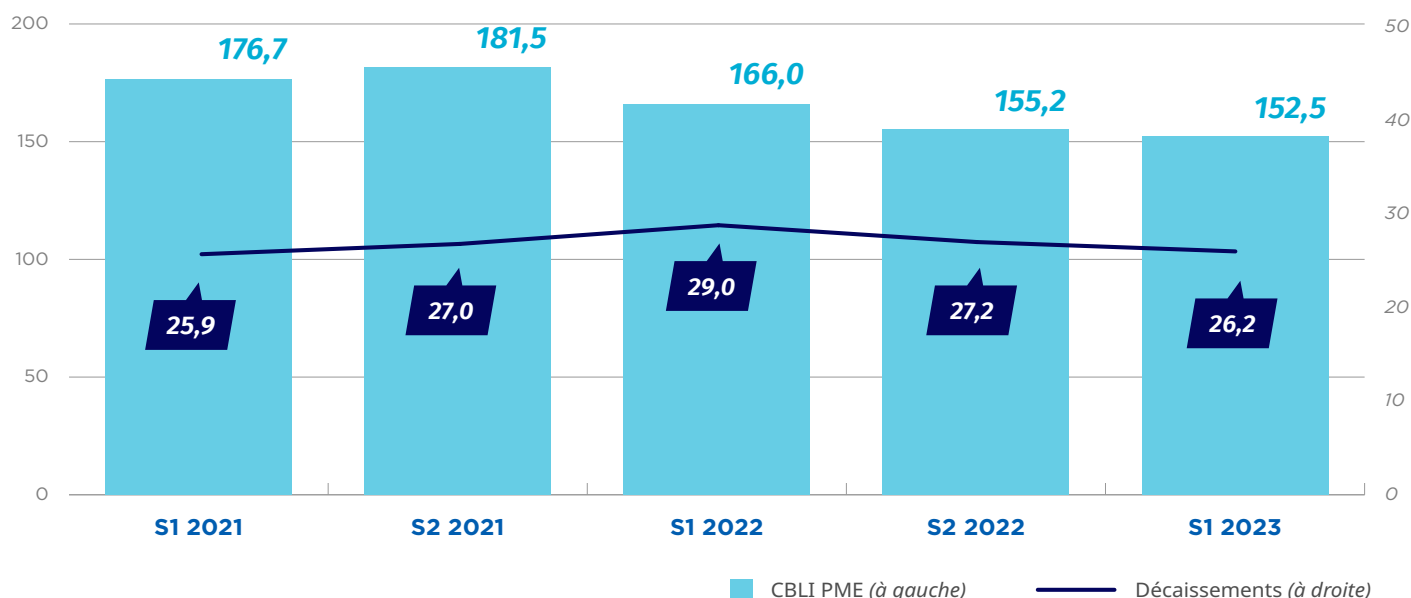
Conditions de prêt selon le secteur

Les résultats¹² de l'*Enquête semestrielle auprès des fournisseurs de services de financement aux entreprises* indiquent des différences sectorielles importantes dans la valeur des décaissements au titre du crédit aux entreprises au cours du S1 de 2023. Du S2 2022 au S1 2023, les nouveaux prêts aux entreprises ont augmenté dans les secteurs de l'industrie de la fabrication (8,6 %, 21,3 milliards de dollars), des autres industries (5,9 %, 35,5 milliards de dollars), de l'hébergement et de la restauration (7,1 %, 5,3 milliards de dollars), des services professionnels, scientifiques et techniques (4,4 %, 5,8 milliards de dollars) et du commerce de gros et de détail (1,2 %, 16,8 milliards de dollars).

En revanche, les nouveaux prêts ont diminué du S2 de 2022 au S1 de 2023 dans le secteur primaire (-3,9 %, 26,2 milliards de dollars), le transport et l'entreposage (-12,1 %, 10 milliards de dollars) et le secteur de la construction (-1,4 %, 17,6 milliards de dollars).

Le CBLI de PayNet a fait état d'augmentations au cours du S1 de 2023 dans presque toutes les industries, à l'exception des industries primaires et autres. Entre le S2 de 2022 et le S1 de 2023, l'activité de prêt aux nouvelles entreprises a augmenté dans les secteurs de la construction (5,6 %), de l'hébergement et des services de restauration (14,4 %), du commerce de gros et de détail (14,4 %), du transport et de l'entreposage (9,3 %), de la fabrication (27,1 %) et des services professionnels, scientifiques et techniques. À l'inverse, le CBLI indique que les prêts ont diminué entre le S2 de 2022 et le S1 de 2023 dans le secteur primaire (-1,7 %) et les autres industries (-2,2 %)¹³.

Figure 8a : Canadian Business Lending Index pour les PME et valeur des décaissements (en milliards de dollars), secteur primaire

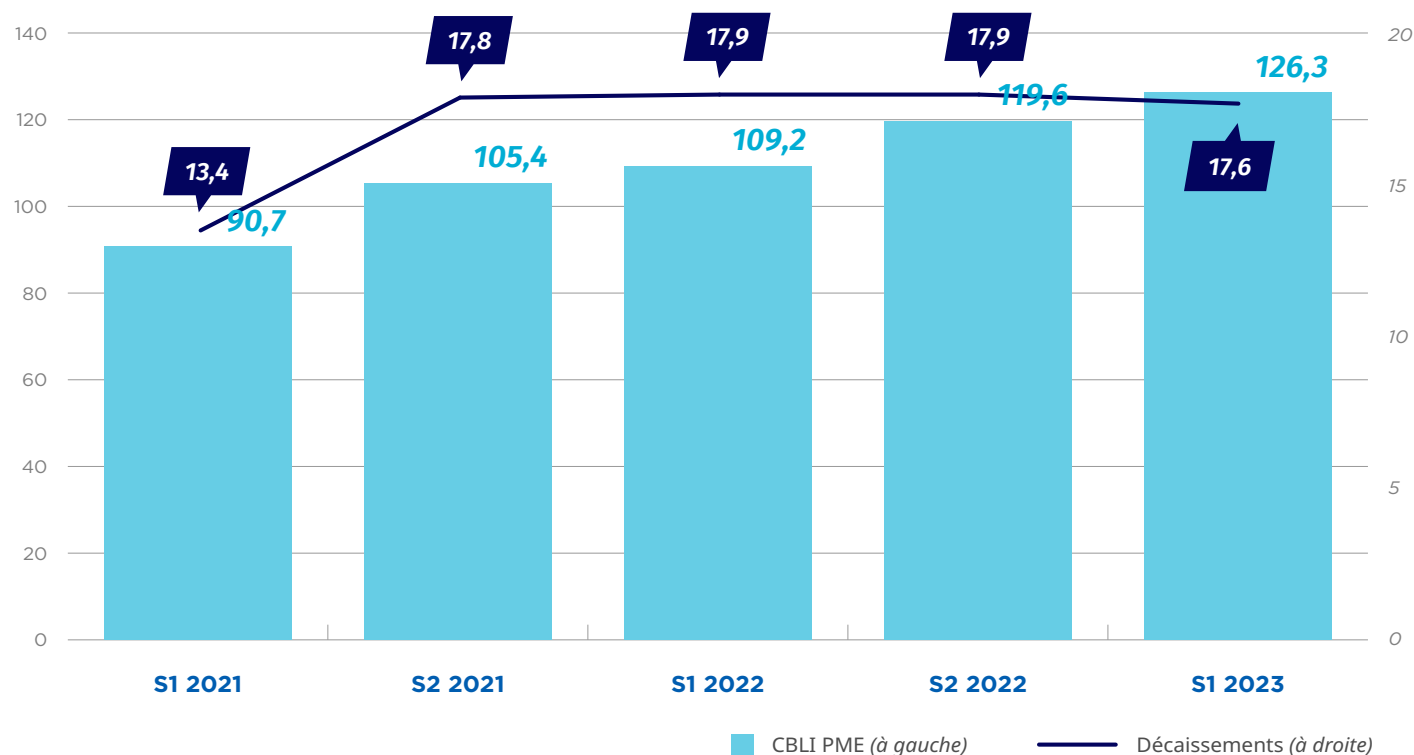


Sources : PayNet inc., *Canadian Business Lending Index*, 2023 et Statistique Canada. Tableau 33-10-0014-01 — Encours de crédit aux entreprises, selon le type de fournisseur et le type d'industrie.

¹² Les figures 8a à 8h ne montrent pas les décaissements pour la finance et l'assurance, ainsi que pour l'immobilier, la location et le crédit-bail, qui sont des secteurs d'emprunt majeurs. Entre le S2 de 2022 et le S1 de 2023, les décaissements ont diminué de 1,2 % dans l'industrie des finances et de l'assurance et augmenté de 0,2 % dans l'industrie de l'immobilier, de la location et du crédit-bail.

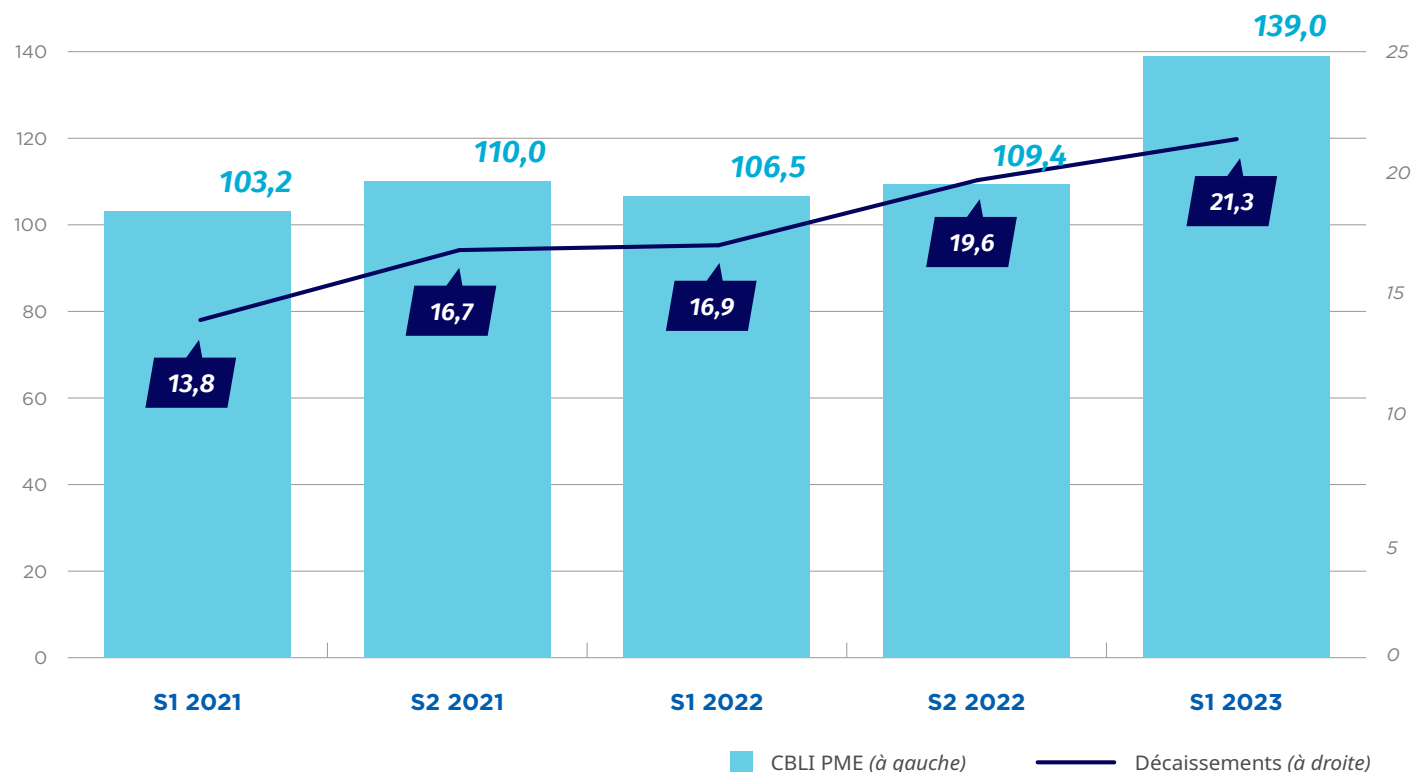
¹³ Comme il est mentionné ci-dessus, les comparaisons directes entre le CBLI et l'*Enquête semestrielle auprès des fournisseurs de services de financement aux entreprises* devraient être limitées en raison de différences méthodologiques.

Figure 8b : Canadian Business Lending Index pour les PME et valeur des décaissements (en milliards de dollars), secteur de la construction



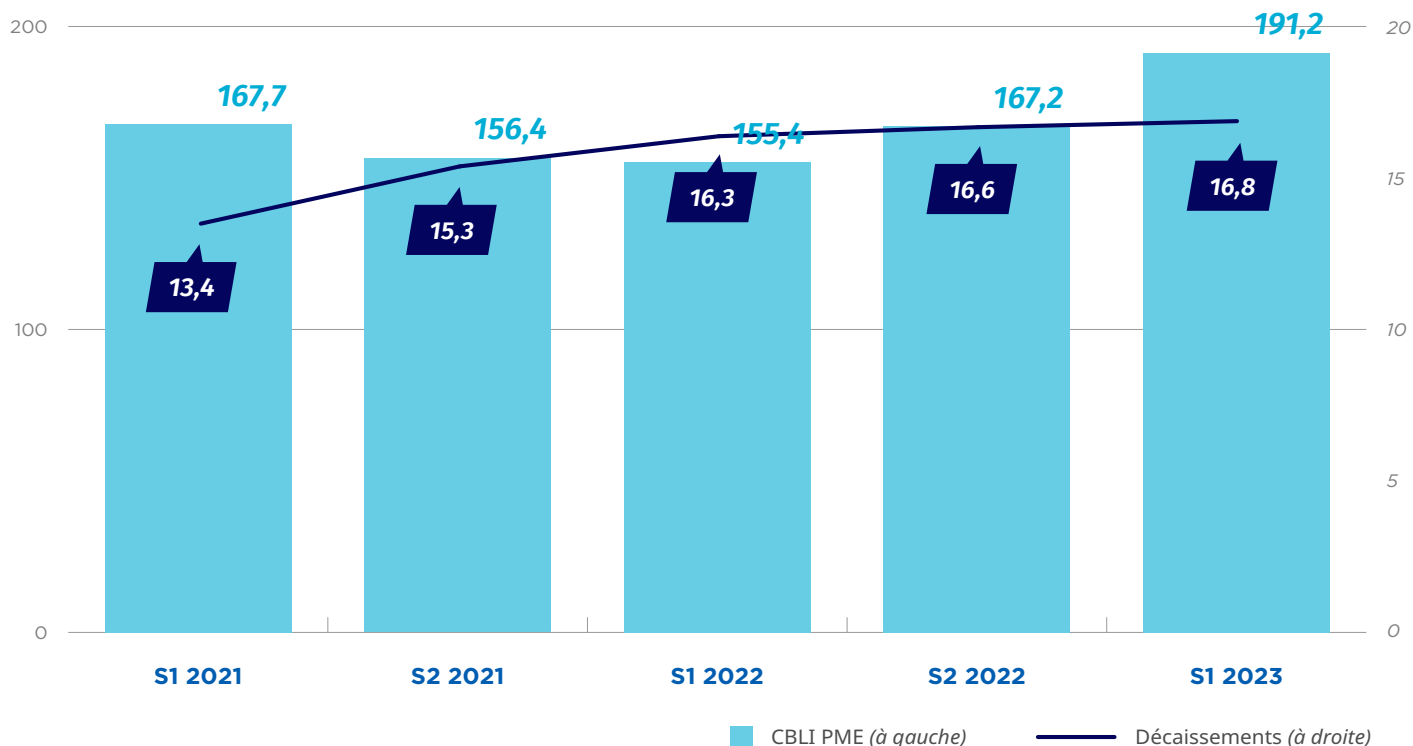
Sources : PayNet inc., *Canadian Business Lending Index*, 2023 et Statistique Canada. Tableau 33-10-0014-01 — Encours de crédit aux entreprises, selon le type de fournisseur et le type d'industrie.

Figure 8c : Canadian Business Lending Index pour les PME et valeur des décaissements (en milliards de dollars), secteur de la fabrication



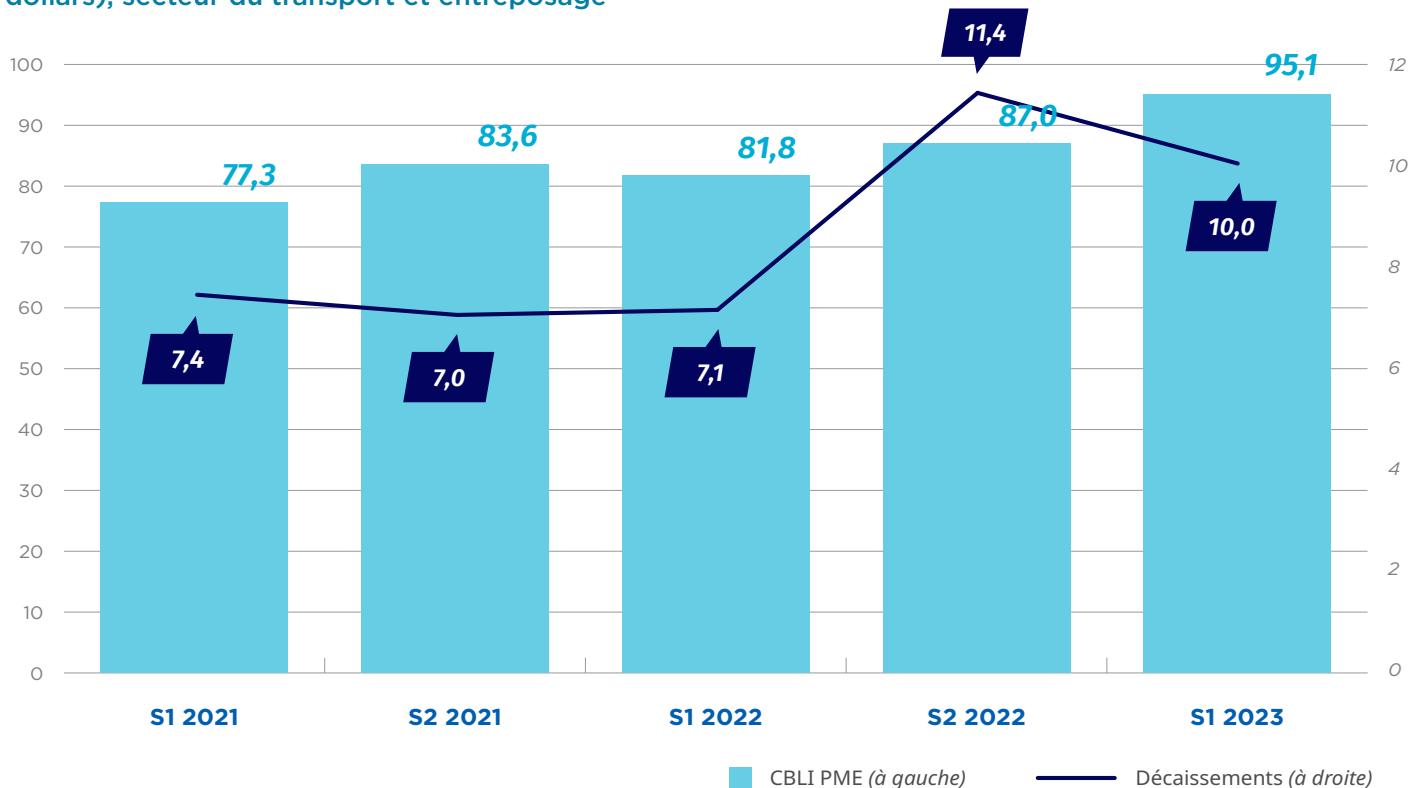
Sources : PayNet inc., *Canadian Business Lending Index*, 2023; et Statistique Canada. Tableau 33-10-0014-01 — Encours de crédit aux entreprises, selon le type de fournisseur et le type d'industrie.

Figure 8d : Canadian Business Lending Index pour les PME et valeur des décaissements (en milliards de dollars), secteurs du commerce de gros et de détail



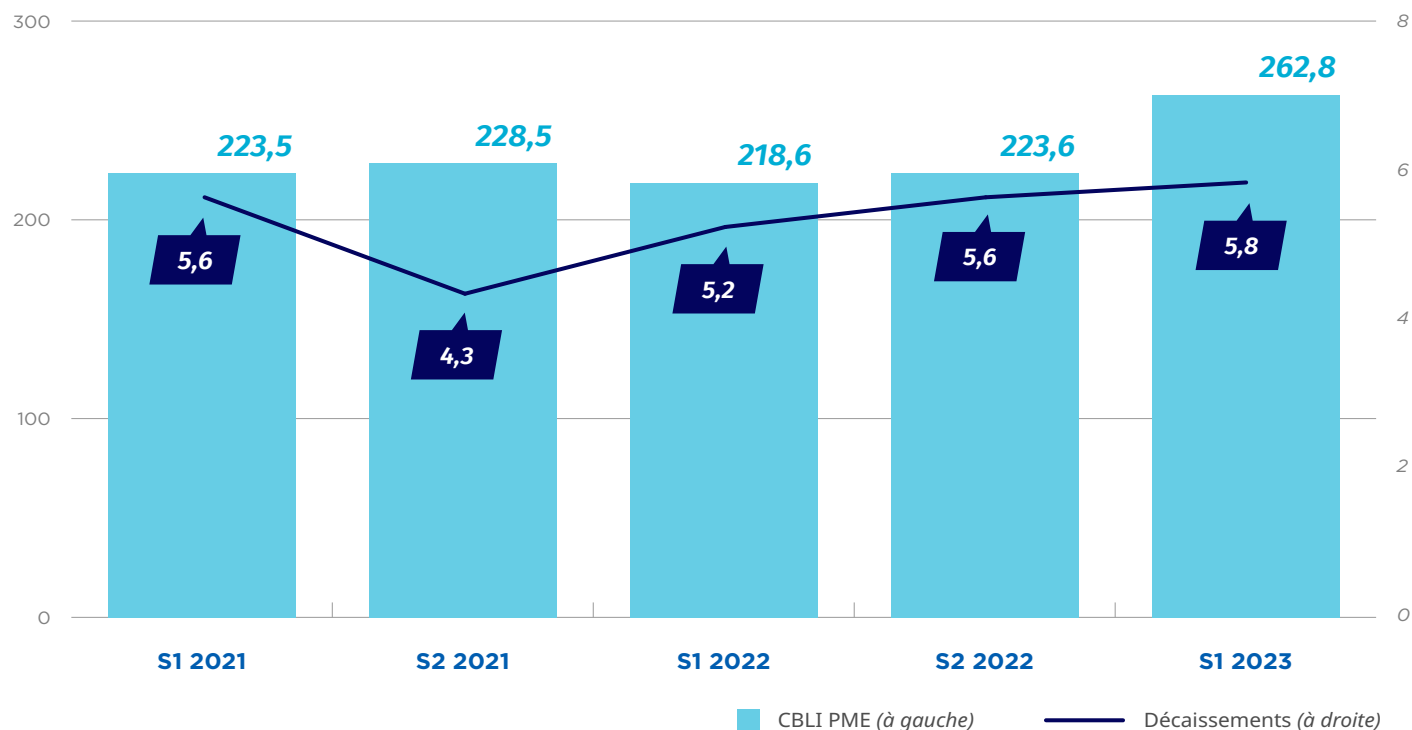
Sources : PayNet inc., *Canadian Business Lending Index*, 2023; et Statistique Canada. Tableau 33-10-0014-01 — Encours de crédit aux entreprises, selon le type de fournisseur et le type d'industrie.

Figure 8e : Canadian Business Lending Index pour les PME et valeur des décaissements (en milliards de dollars), secteur du transport et entreposage



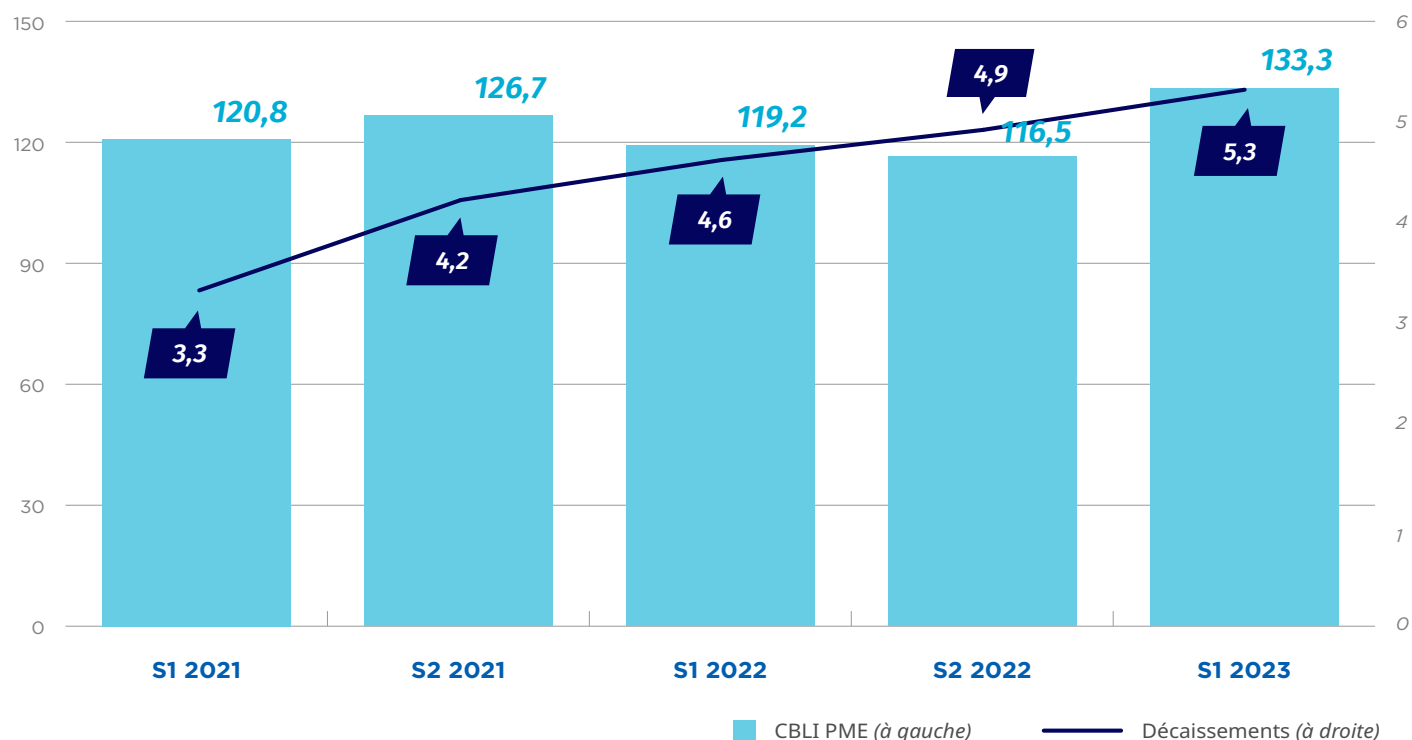
Sources : PayNet inc., *Canadian Business Lending Index*, 2023; et Statistique Canada. Tableau 33-10-0014-01 — Encours de crédit aux entreprises, selon le type de fournisseur et le type d'industrie.

Figure 8f : Canadian Business Lending Index pour les PME et valeur des décaissements (en milliards de dollars), secteur des services professionnels, scientifiques et techniques



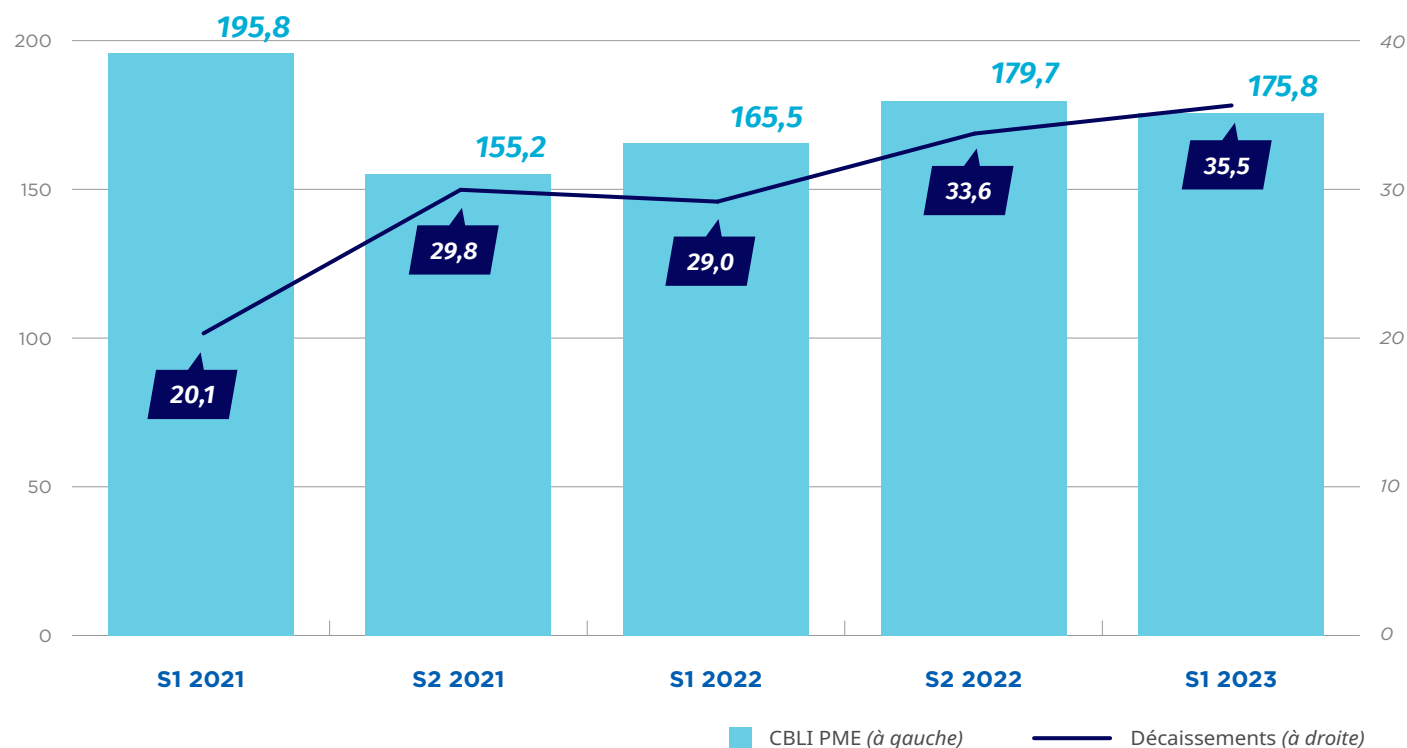
Sources : PayNet inc., *Canadian Business Lending Index*, 2023; et Statistique Canada. Tableau 33-10-0014-01 — Encours de crédit aux entreprises, selon le type de fournisseur et le type d'industrie.

Figure 8g : Canadian Business Lending Index pour les PME et valeur des décaissements (en milliards de dollars), secteur des services d'hébergement et de restauration



Sources : PayNet inc., *Canadian Business Lending Index*, 2023; et Statistique Canada. Tableau 33-10-0014-01 — Encours de crédit aux entreprises, selon le type de fournisseur et le type d'industrie.

Figure 8h : Canadian Business Lending Index pour les PME et valeur des décaissements (en milliards de dollars), secteur des autres industries



Remarque : La valeur des prêts accordés aux entreprises du secteur des finances et des assurances et de l'immobilier et des services de location et de location à bail n'est pas comprise dans la catégorie « autres secteurs ».

Sources : PayNet inc., *Canadian Business Lending Index*, 2023; et Statistique Canada. Tableau 33-10-0014-01 — Encours de crédit aux entreprises, selon le type de fournisseur et le type d'industrie.

À propos des sources principales

L'*Enquête semestrielle auprès des fournisseurs de services de financement aux entreprises* de Statistique Canada vise à améliorer la disponibilité de l'information sur le financement des entreprises au Canada. Cette enquête collecte des données auprès de 120 grands fournisseurs de services de financement, y compris des banques canadiennes, des coopératives de crédit et des caisses populaires, qui sont responsables de plus de 90 % des prêts aux entreprises au Canada.

L'*Enquête auprès des responsables du crédit* de la Banque du Canada sert à recueillir des renseignements sur les pratiques des grandes institutions financières canadiennes en matière de prêt aux entreprises. Plus particulièrement, l'enquête permet d'obtenir de l'information sur les perspectives des répondants concernant la composante tarifaire et non tarifaire des prêts aux entreprises, ainsi que sur des questions d'actualité qui intéressent la Banque du Canada. L'enquête, trimestrielle, est réalisée vers la fin du trimestre pour lequel les résultats sont présentés.

L'*Enquête sur les perspectives des entreprises* de la Banque du Canada fait la synthèse de l'information recueillie dans le cadre d'entrevues réalisées par le personnel des bureaux régionaux de la Banque auprès des responsables d'une centaine d'entreprises, choisies en fonction de la composition du produit intérieur brut du Canada. L'enquête permet à la Banque de connaître l'opinion de ces entreprises sur des sujets d'intérêt particulier (comme la demande et les pressions exercées sur la capacité de production) ainsi que sur l'évolution future de l'activité économique.

Le *Canadian Business Lending Index* (en anglais seulement) de PayNet se fonde sur la base de données privée de PayNet. Cette base de données sur les prêts et les baux d'entreprises est mise à jour hebdomadairement et contient à ce jour des renseignements sur plus d'un million de contrats d'une valeur dépassant les 102 milliards de dollars.